

- 6.9 Le Comité recommande aussi que le gouvernement s'emploie à promouvoir l'épanouissement culturel au Canada en augmentant l'appui offert aux artistes et aux intellectuels créatifs et en élaborant les moyens nécessaires pour assurer la distribution des créations de ces derniers au Canada et à l'étranger.

Réponse

*Le gouvernement est d'accord. La vitalité de la communauté culturelle et artistique du Canada dépend largement de l'accès qu'elle obtient à la scène internationale et du succès qu'elle y remporte. Dans cette optique, le gouvernement reconnaît qu'il doit jouer un rôle de chef de file pour appuyer les industries culturelles et les services éducatifs internationaux du Canada. En ce qui concerne ces derniers, des Centres éducatifs canadiens existent déjà à Taipei et Séoul. Considérant le succès remarquable de ces centres, le gouvernement a annoncé son intention d'en ouvrir d'autres en Malaisie, en Chine, en Indonésie, au Viet Nam, en Thaïlande, à Singapour, à Hong Kong, aux Philippines et, selon les résultats d'études de marketing, fort probablement à Tokyo. Ce modèle pourrait sans doute être adapté à d'autres régions du monde. Le gouvernement examine aussi les façons de renforcer encore sa capacité de commercialiser à la fois les industries culturelles et les services éducatifs.*